

RÈGLEMENT DE LOCATION

Bienvenue chez vous, au studio Martinique 23. Nous avons soigneusement préparé cet espace pour que votre séjour soit aussi agréable que possible.

Nous vous invitons à prendre connaissance des règles qui régissent ce lieu et vous souhaitons un excellent séjour à Martinique 23.

- Cet appartement est strictement non-fumeur.
- Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

Le logement inclut :

- Tous les ustensiles de cuisine (verres, assiettes, couverts, etc.) sont à votre disposition.
- Une machine à café et une bouilloire sont mises à votre disposition, ainsi que du café, du thé, de la tisane et des épices de base (sel, poivre, etc.).
- Un tire-bouchon, un grille-pain et un ventilateur sont également à votre disposition si vous préférez ce dernier à la climatisation.
- Vous trouverez du papier toilette et des essuie-tout dans les rangements.

Recommandations :

- Par souci environnemental, nous vous prions de bien vouloir verrouiller les portes et fenêtres et d'éteindre les lumières lorsque vous quittez l'appartement.
- Après la plage, veillez à bien vous rincer avant de revenir dans l'appartement pour éviter que du sable ne bouche la douche.
- Éviter de brancher le micro onde bouilloire et machine à café en même temps afin d'éviter de faire sauter le fusible.

N.B. : En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter Marie-Laure au 06 96 27 69 60.

Nous vous souhaitons un merveilleux séjour